

Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Mitchell-Montcalm



N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue
Lundi 30 janvier 2023 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Enseignants / membres du personnel	Parents
Pascale Bilodeau	Isabelle Dionne
Marie-Sol Pronovost	Philippe Grenier
Catherine Huppé	Claudine Larivière
Francine Lemieux	Vicki Leblanc
Guillaume Paquette	Julie Roy
Karine Ménard	
Sébastien Paquette (subs)	
Sylvie Lavallée	

Animation: Pascale Bilodeau, directrice, et Philippe Grenier, président.

Secrétariat : Marie-Sol Pronovost

Public : Absence de public

ÉTAIENT ABSENTS

Maryse Cormier, membre du personnel, remplacée par Sébastien Paquette

Patsy Tremblay, parent, est absente.

Bruno Duquette, parent, est absent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté par Philippe Grenier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour a été faite par chacun.

Julie Roy demande de revenir sur l'ajout d'élèves au C.É.

Julie Roy fait la demande d'avoir accès aux règles de régie interne, pour le fonctionnement du C.É., afin que les membres puissent en prendre connaissance. Il est suggéré qu'on puisse les présenter à chaque début d'année. Pascale Bilodeau ajoute qu'une formation sur le C.É. est disponible et obligatoire. Elle contient les lois, règlements et est très claire et bien présentée.

Karine Ménard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Claudine Larivière.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Demande de corrections au procès-verbal :

Correction demandée par Guillaume Paquette au point 6, de changer la formulation de la phrase pour préciser que le processus interne de consultation des enseignants est trop tard.

CÉ 23-01-30-1

CÉ 23-01-30-2

Correction demandée par Julie Roy au point 9 : L'information au sujet de la nouvelle école, que le dossier a été apporté à la ville par le CSSRS sans grand argumentaire, a été amené par un parent.

Isabelle Dionne propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre tel que lu avec les corrections demandées, appuyé par Guillaume Paquette.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Un parent demande un suivi concernant la présence d'élèves au C.É. en mentionnant que leur présence est souhaitée et souhaitable. Avoir leur avis serait intéressant, surtout lorsqu'on parle de nouvelle école. Il faudrait sensibiliser les élèves

Une enseignante a fait une relance avec certains élèves, en suivi à la dernière rencontre : un habite trop loin, l'autre, qu'on a tenté de rejoindre par un ami interposé, n'a pas donné suite.

Chaque année, la demande est faite au conseil des élèves. Il y a parfois des années où des élèves sont intéressés, mais ce n'est pas toujours le cas.

La direction suggère de regarder avec le conseil des élèves actuel et les enseignants responsables comment on peut améliorer la représentation des élèves. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Absence de public.

6. SUIVI COMITE DE REFLEXION SUR LA LOCALISATION DE LA NOUVELLE ECOLE

La direction dépose le document issu du comité de travail. Monsieur Guillemette, directeur général adjoint, était également présent au comité de travail afin de répondre aux questions. Le document distribué s'inspire de la résolution CÉ 22-09-15-8, mais il est en point de forme et bonifié en fonction des nouvelles informations reçues. On y précise entre autres que c'est d'un nouveau pavillon Mitchell dont il est question. L'emplacement devra donc être à proximité. Le maintien du même vocabulaire pour parler du projet a été suggéré.

La rencontre a permis de mettre en lumière le volet du CSSRS : vision, étapes, politique. Elle a permis bonifier nos arguments afin de mieux appuyer notre position et aider le CSSRS à mieux argumenter avec la ville. On ajoute également que le CSSRS travaille à maintenir de bons contacts avec la ville afin de trouver un emplacement à l'endroit souhaité. La cohésion du CSSRS avec la ville aide à démontrer que le projet est viable, au ministère. Pour l'instant, les relations sont harmonieuses avec la ville lors des rencontres hebdomadaires. Des réponses du MEQ seront données en mars, lors du prochain budget.

Le comité de travail remercie monsieur Guillemette de sa visite. Elle a été intéressante et laisse croire que les choses seront bien faites, en étant sur la même ligne et dans le même état d'esprit que le conseil d'établissement. Plusieurs autres questions ont été abordées, dont la possibilité d'utiliser l'espace de l'arrondissement pour en faire des classes, bureaux ou espaces communs.

Le conseil d'établissement est prêt à se mobiliser, au besoin, selon l'évolution de la situation.

Philippe Grenier fait la lecture du document déposé, afin que les membres en aient la même compréhension. Le comité a souhaité laisser une trace, vers la fin du

	<p>document, de l'idée d'un « Grand Mitchell-Montcalm », puisque c'est la demande originale souhaitée par l'équipe-école.</p> <p>Autre question : Est-ce que la construction de la nouvelle salle intermédiaire pourrait nuire à l'obtention d'une salle multi fonctionnelle? Il n'y a pas nécessairement de lien.</p> <p>L'étape suivant l'acceptation d'une nouvelle école (nouveau pavillon) est une étude de faisabilité qui précise les modalités exactes d'utilisation de l'enveloppe budgétaire en lien avec les besoins. C'est à ce moment que le projet prendra forme plus concrètement.</p> <p>Il y a aussi des avantages pour une ville d'avoir une nouvelle école, dont l'installation de nouvelles familles, les revenus de taxes, la présence de nouvelles infrastructures. Le projet va aider l'école en lien avec l'attrait des élèves qui trouvent le pavillon Mitchell bien étroit.</p> <p>Le document présenté a été envoyé au CSSRS, il sera joint au dépôt du CSSRS à la ville une fois approuvé par le conseil d'établissement</p> <p>Philippe Grenier qui est également au conseil d'administration du CSSRS, s'assurera du dépôt du document à la ville, par le CSSRS, contenant les ajustements avec les arguments de plus et la restriction du périmètre. La sensibilisation au vocabulaire sera aussi demandée.</p>
CÉ 23-01-30-3	<p>Le document est proposé par Guillaume Paquette et appuyé par Julie Roy.</p> <p>7. SORTIES ET ACTIVITÉS 2022-2023</p> <p>Présentation par la direction des ajouts dans le tableau des activités (les nouvelles activités sont hachurées).</p> <p>Nouveauté cette année, il y aura un dépistage dentaire offert à tous les élèves de secondaire 2, par le CIUSSS. Par la suite, 75 scellants dentaires environ seront offerts gratuitement et installés lors de 2 journées pédagogiques.</p> <p>L'ensemble des modalités relatives aux autorisations nécessaires (parents/élèves) pour recevoir les traitements seront gérées en conformité avec le protocole du CIUSSS.</p>
CÉ 23-01-30-4	<p>Approbation de la proposition. Proposé par Karine Ménard, appuyé par Sylvie Lavallée.</p> <p>8. INFORMATIONS</p> <p>8.1 Délégué au comité de parents</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>8.2 Fondation</p> <p>Sébastien Paquette, membre de la Fondation, informe que la vente de billets pour l'activité « Le souper des chefs » qui a lieu le 28 avril, va bon train, malgré que cela a été peu publicisé. Il restait une cinquantaine de billets la semaine passée, et d'autres ventes de billets ont été faites depuis. On ne croit pas devoir refaire de la publicité pour finaliser la vente de billets.</p> <p>8.3 O.P.P.</p> <p>Rien à signaler.</p>

8.4 Information de la direction

La direction mentionne que la révision du projet éducatif est amorcée et devra être complétée d'ici décembre 2023. Il doit s'aligner sur le PVER du CSSRS, qui aura une vision davantage macro dans sa nouvelle version.

Cette année, on revoit les valeurs/couleurs de l'école. On veut les revalider et les revoir au besoin. Actuellement, nos 3 valeurs sont : Ouverture, créativité et engagement. Notre devise est : ton rythme, tes couleurs, ta réussite. On consulte les enseignants, les parents (C.É.) et les élèves (focus groups + conseil des élèves).

La suite pour cette année sera de faire un bilan, des constats, un état de la situation et de se positionner pour 2023-2027.

On y reviendra au C.É. vers le mois d'avril pour prendre le pouls des parents, et donner davantage d'informations. Le projet éducatif c'est l'engagement de l'école envers la population.

9. AUTRES SUJETS

Sylvie Lavallée nous informe que dans le journal Le Devoir, il y aura un cahier spécial portant sur les initiatives en agriculture dans les écoles, où on retrouvera l'école Mitchell-Montcalm, en lien avec son projet de culture hydroponique.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

11. TRÉSORERIE

Rien à signaler.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 25 avril 2023 à 19h00 et/ou une rencontre pour l'adoption du budget

Explication par Pascale Bilodeau que le service des finances a perdu plusieurs employés en même temps (restructuration) ce qui fait qu'une bonne partie du budget n'est toujours pas connue. On ne peut donc pas se fixer encore de rencontre pour le budget. Ce sera possiblement en mars ou à la rencontre d'avril qu'on pourra en discuter.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Claudine Larivière propose la levée de l'assemblée à 20h15 par épuisement de l'ordre du jour. Appuyé par Catherine Huppé.

Secrétaire de la séance : Marie-Sol Pronovost

Approuvé à Sherbrooke le : _____

Par Philippe Grenier, président : _____

Par Mme Pascale Bilodeau, directrice : _____

CÉ 23-01-30-5